

PREMIERE JOURNEE D'ETUDE  
SUR  
LA PLANIFICATION INFORMATIQUE  
-----  
EXPOSES ET ANALYSE DES DEBATS

C.N.I. le 29.05.1978



DOCUMENT DE BASE DE LA JOURNEE D'ETUDE SUR LA PLANIFICATION  
INFORMATIQUE

COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE / LE 29 JUIN 1978

- S O M M A I R E -

- 1 - PREAMBULE
- 2 - ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE NATIONAL A L'INFORMATIQUE
- 3 - TROIS EXPOSES RELATIFS AU PREMIER THEME  
(les problèmes du personnel informaticien)  
analyse des débats.
- 4 - TROIS EXPOSES RELATIFS AU DEUXIEME THEME  
(promotion des supports informatique dans les échanges d'information)  
analyse des débats.
- 5 - LES THEMES PROPOSES ULTERIEUREMENT
- 6 - EXTRAITS DES INTERVENTIONS DE MESSIEURS BOURAS ET MENTALECHTA
- 7 - STRUCTURE PROVISOIRE DES GROUPES DE TRAVAIL
- 8 - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07 JUIN 1978 RELATIVE A LA DEFINITION DES  
TACHES DES GROUPES DE TRAVAIL.

## P R E A M B U L E

Cette première réunion entre les responsables informatiques et les responsables du COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE s'inscrit dans le cadre des nouvelles perspectives qui s'offrent au développement de l'informatique Algérienne.

Les deux thèmes qui ont été fixés, à savoir, les problèmes du personnel et la promotion des supports informatiques pour les échanges de données de gestion entre organismes informatisés, ne constituent qu'un point de départ d'une large concertation entre tous les travailleurs du secteur informatique.

C'est pour cela qu'il est laissé soin aux groupes de travail de décider de tous les autres problèmes qui méritent discussion pour aboutir à des solutions radicales.

Le COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE, invite donc les groupes à tenir compte de tous les problèmes que rencontrent les utilisateurs dans tous les domaines.

Quelques thèmes autres que ceux inscrits à l'ordre du jour ont été recensés à la suite de cette journée d'étude sur la planification informatique (nous les publions en annexe).

Le présent document comporte :

- 1°) - L'allocution d'ouverture de Monsieur le COMMISSAIRE NATIONAL A L'INFORMATIQUE.

.../...

2°) - Trois exposés relatifs au premier thème.

- Problème de software et de personnel dans les pays en voie de développement (Cheikh HAFSI, conseiller à la Direction Générale de l'ONACO).

- La planification des ressources humaines en informatique (Abdelkader BELRACEMI chef de projet à la Direction de la Planification du CNI).

- Proposition de solution d'appoint au problème de déficit en personnel informaticien (A. DAHMANE Chef de projet à la Direction des Etudes du CNI).

3°) --Trois exposés relatifs au deuxième thème.

- Approche pour la promotion des supports informatiques pour les échanges de données de gestion entre organismes informatisés (R. OUELAA, Ingénieur à la Direction de la planification du CNI).

- L'apport du support informatique dans la normalisation de l'information (MOKRANE Ingénieur statisticien à la SDIF du Secrétariat d'Etat au Plan).

- L'échange de données relatives à l'imputation de traitements et salaires avec les administrations et sociétés disposant d'un ordinateur (MEFTALI Chef de projet CCP).

Nous publions en conclusion les motivations quant aux choix des deux thèmes qui ont été fixés.

.../...

## 1/ LE PERSONNEL INFORMATICIEN :

Les moyens humains conditionnent le développement informatique national. Malgré un important effort de formation, ils restent limités et font de l'informaticien une ressource rare. La mobilité du personnel, le non respect de la législation en matière de recrutement, le manque de planification et l'utilisation parfois peu rationnelle des hommes viennent aggraver les effets de la pénurie.

L'objectif de cette réunion, faisant suite à l'enquête sur le personnel informatique, est d'identifier les problèmes et de mettre au point les solutions appropriées en étroite concertation avec tous les responsables informatiques.

## II - PROMOTION DES SUPPORTS INFORMATIQUES POUR LES ECHANGES DE DONNEES DE GESTION ENTRE ORGANISMES INFORMATISES.

Des opérations de gestion courante telles que la paie impliquent d'importants transferts de données entre organismes informatisés sous forme d'états d'ordinateurs et donnant lieu à une double saisie de l'information qui occasionne des délais de surcoûts et des erreurs.

Le COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE souhaite promouvoir le recours aux supports informatiques comme substitution au support papier en vue de pallier à ces inconvénients et de permettre une meilleure intégration des applications au niveau intersectorial.

Nous publions également en annexe la structure provisoire des deux groupes de travail ainsi qu'un compte rendu sommaire de la réunion du Mercredi 07 JUILLET 1978, et l'essentiel des interventions de Messieurs, BOURAS Directeur du CERI et MENTALECHTA Directeur de la Recherche Scientifique et Technique du COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR Mustapha BOUARFA

COMMISSAIRE NATIONAL A L'INFORMATIQUE

-----

Au nom des travailleurs du COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue.

Ces dernières années, nous avons, en effet, tous ressenti un manque de concertation et de réunions de spécialistes autour de problèmes communs.

Je me félicite donc de la tenue de cette première journée d'étude qui devrait inaugurer de nouveaux types de relations et qui coïncide avec une nouvelle étape du développement de l'informatique en ALGERIE.

La première étape était caractérisée par une informatisation sauvage dans laquelle les constructeurs n'avaient de souci que de vendre leurs ordinateurs à des utilisateurs très peu initiés aux techniques informatiques.

La deuxième étape a pris naissance à partir du moment où le Gouvernement a décidé de mettre en place les structures pour un développement plus rationnel de l'informatique. De la fin 1969 à nos jours, nous nous sommes donc attelés à la préparation des instruments pour l'élaboration d'une politique informatique.

Maintenant les instruments de réflexion existent, ce qui nous permet d'aborder la troisième étape.

.../...

## COMMENT SE PRESENTE CETTE NOUVELLE ETAPE

Le développement de l'informatique dans un pays neuf n'est pas chose facile. Il faut non seulement que les hommes se préparent à mieux connaître l'informatique mais encore que tous les responsables concernés puissent prendre le temps de cerner les problèmes à affronter, notamment les problèmes de gestion. Il faut également que le milieu puisse être prêt à accueillir une technique qui apporte beaucoup mais qui exige beaucoup.

L'informatique progresse dans le monde à une allure très rapide et il est connu que les pays développés ont transformé leurs sociétés par le développement de cette technique qui se révèle comme une arme à la fois politique et économique.

Les pays en voie de développement doivent réagir sous peine d'avoir à choisir entre le développement et l'indépendance.

Cette nouvelle forme d'impérialisme est plus insidieuse car elle repose sur la matière grise qui constitue le point faible des pays en croissance rapide.

Ce n'est pas la seule raison du choix informatique.

En effet nous avons des problèmes à l'intérieur du pays.

Nous constatons actuellement certains blocages dans les rouages de l'activité économique nationale et les pouvoirs politiques ont réagi devant cette situation en recherchant les solutions radicales aux problèmes de gestion.

.../...

## PARMI CES SOLUTIONS LE GOUVERNEMENT PENSE

### QUE L'INFORMATIQUE PEUT APPORTER UNE BONNE CONTRIBUTION

*C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de consacrer à l'informatique un Conseil des Ministres qui devrait se tenir dans les semaines à venir.*

*Le Gouvernement va donc prendre un certain nombre de décisions sur la base de projets que le COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE a étudié et mis au point au cours de ces dernières années.*

*Jusqu'à-là les dépenses en équipements informatique ont représenté entre 0,3 et 0,4 % du PNB. Il est prévu qu'elles atteignent 0,8 ou 1% d'ici 1985 par l'acquisition de 500 à 600 ordinateurs nouveaux.*

*Mais les besoins de notre économie se situeront à cette époque entre 1500 et 2000 systèmes et nous ne pouvons préparer ni les hommes, ni le milieu nécessaires. L'informatisation va donc devoir être planifiée.*

### QUELS SONT LES SECTEURS PRIORITAIRES

*Nous avons donc été obligés de fixer un certain nombre de critères en vue de déterminer les priorités, critères d'ordre politique, économique et technique.*

*Notre objectif est ainsi de contribuer à asseoir en priorité les structures de l'économie socialiste et parmi elles, la planification afin de pouvoir mettre à la disposition des responsables des instruments d'aide à la décision beaucoup plus efficaces que ceux dont ils disposent actuellement.*

*.../...*



Notre action portera par la suite sur la contribution à l'application de la politique de décentralisation d'une part et d'autre part sur les circuits administratifs afin d'alléger ou de supprimer la lourdeur bureaucratique. Cette action s'appuiera sur des techniques éprouvées mais encore peu utilisées, dans notre pays et fera appel à la téléinformatique. Dans ce cadre, il convient de souligner et de se féliciter de la volonté affichée par les responsables du Ministère des PTT de poursuivre et d'accentuer les efforts déjà fournis en matière d'infrastructure de télétransmission de données.

Le parc informatique Algérien comprendra plusieurs types de systèmes et beaucoup de terminaux, ce qui nous a amené à poser le problème de l'industrialisation en termes économiques alors que jusqu'à récemment il se posait en termes de maîtrise de la technologie et de sécurité. La rentabilité ainsi promise devrait permettre de répondre à l'impératif d'indépendance dans les meilleures conditions.

Ainsi donc, esquissées en quelques mots, se dégagent les grandes lignes de l'action commune pour les années à venir. Le COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE envisage une présentation plus détaillée lors d'une prochaine réunion de travail.

En attendant, je souhaite plein succès à vos travaux et je puis vous assurer de faire au mieux pour que les propositions qui vont s'en dégager puissent trouver une suite concrète.